Le personnel des écoles gardiennes publiques se composait de 13 maîtresses laïques et de 6 sœurs. En hiver, l'école gardienne de Strassen était remplacée par un ouvroir, dirigé par la même sœur, qui possède le diplôme pour l'ouvrage manuel.

Les maîtresses de Bonnevoie, Hollerich, Rollingergrund et 5 maîtresses de Luxembourg ont suivi des cours spéciaux à Aix-la-Chapelle, resp. à Carlsruhe et à Wurzbourg. Celles de Luxembourg ont en outre, à l'exception de deux, subi l'examen prévu par le règlement de la ville.

A Luxembourg et à Schleifmuhl, on admettait les enfants dès l'âge de 3 ans, à Rollingergrund à 4, et à Hollerich et Strassen, à 5 ans.

La salle de classe de Strassen est basse et sombre, l'escalier est incommode et même dangereux pour des enfants de 5 ans, et la cour de récréation fait défaut.

La marche des écoles gardiennes du 1er arrondissement est représentée par 1 nº 1-2, 5 nos 2, 9 nos 3, 2 nos 3-4 et 1 nº 4.

b) Écoles gardiennes privées.

Les écoles gardiennes privées du Rham, de Hostert et d'Itzig, dirigées par des maîtresses religieuses, comptaient 34, resp. 48 et 65 élèves. L'école du Rham, entretenue par l'Etat, durait toute l'année; les deux autres étaient, en hiver, remplacées par des ouvroirs dirigés par les mêmes sœurs. La maîtresse de l'école de Hostert possédait le diplôme pour l'ouvrage manuel.

Marche de ces écoles: 1 nº 2 et 2 nos 3.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Les 166 écoles primaires publiques se subdivisaient en 70 écoles de garçons, 69 écoles de filles, 16 écoles mixtes ordinaires et 11 écoles mixtes pour les commençants. Le nombre des écoles primaires est resté stationnaire.